

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 366

Artikel: Correspondance : à propos des élections fédérales

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférence Internationale pour le Désarmement

P A R I S
26-27 NOVEMBRE 1931

sous la présidence
de Lord Robert CECIL

PROGRAMME PROVISOIRE

JEUDI 26 NOVEMBRE.

9 h. 45. POURQUOI DÉSARMER ?

(Importance vitale de la réduction des armements pour l'organisation de la paix et le rétablissement de la confiance, dangers matériels et moraux d'une reprise de la course aux armements; éducation de la jeunesse dans l'esprit de paix; les traités de Washington et de Londres, les accords de Locarno, le pacte Briand-Kellog, etc.)

ORATEURS : MM. Noel-Baker (*Grande-Bretagne*), Politis (*Grèce*), Sokal (*Pologne*), Mme Lüders (*Allemagne*).

16 h. COMMENT DÉSARMER ?

(Historique des travaux préparatoires : sécurité, arbitrage et désarmement; organisation juridique internationale; les conditions dans lesquelles s'ouvrira la Conférence de 1932, etc.)

ORATEURS : MM. Paul-Boncour (*France*), Titulesco (*Roumanie*), René Cassin (*France*), Breitscheid (*Allemagne*), Rolin (*Belgique*).

VENDREDI 27 NOVEMBRE.

9 h. 45. QUAND DÉSARMER ?

(Réduction progressive des armements; internationalisation de certaines armes; relations entre les régimes économiques et les possibilités de désarmement.)

ORATEURS : MM. von Rheinbaden (*Allemagne*), Osuky (*Tchécoslovaquie*), Pierre Cot (*France*), Borielle (*Italie*).

(Chacune de ces trois séances d'études sera suivie d'une discussion générale).

20 h. 30 (Au TROCADERO) SÉANCE PUBLIQUE

ORATEURS : MM. Ed. Herriot (*France*), de Jouvenel (*France*), Jouhaux (*France*), Lord Cecil (*Grande-Bretagne*), Mgr. Kaa (*Allemagne*), Scialoja (*Italie*), Hambro (*Norvège*), Loumatcharsky (*U. R. S. S.*) et un orateur des Etats-Unis.

AVIS IMPORTANT : Les Sociétés féminines nationales ayant été spécialement engagées à se faire représenter à cette Conférence par une ou plusieurs déléguées, toutes celles de nos lectrices qui pourraient se rendre à Paris à cette date sont instamment priées de se mettre en relations directement avec Mmes A. de MONTET, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Corseaux près Vevey, et A. LEUCH, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, 52, avenue de Béthune, Lausanne. Comme il est possible que l'Exposition coloniale reste ouverte jusqu'en décembre, de grandes facilités de voyage subsisteront de ce fait.

aurait modifié certainement notre article, et qui est très fâcheux pour l'attitude de la Chambre. Une hirondelle ne fait pas le printemps, c'est certain, et un antisuffragiste ne crée pas seul une opinion, mais quand cette hirondelle se rencontre avec beaucoup d'autres... c'est un vol bien noir qui tourbillonne autour des revendications: Red.)

Recevez, etc.

L.

* * *

Le 31 octobre 1931.

Mademoiselle la Réadrice,

C'est avec intérêt que j'ai suivi dans votre journal la petite consultation publique parmi vos abonnés, à laquelle vous vous êtes livrée à l'occasion des récentes élections fédérales. Veuillez-moi me permettre de vous faire part, à cette occasion, des quelques réflexions qu'a suscitées chez moi cette consultation?

Ayant été moi-même désignée par le choix de mes concitoyennes pour siéger au Conseil National, j'aurais bien mauvaise grâce à dire que j'ai été un peu déçue et déenchantée par la plupart de ces choix. Et tel est pourtant le cas, car à côté de nos femmes en lesquelles j'ai pleine confiance pour représenter à Berne nos intérêts féminins, je ne puis m'empêcher de trouver que, dans les listes de « Viennent ensuite » notamment, il a trop souvent été donné la preuve d'un esprit de camaraderie ou de clocher, sans tenir réellement compte des capacités des candidates. C'est que, par « capacité », j'entends non seulement les connaissances, la culture, mais aussi l'aptitude à défendre un point de vue, à faire triompher une idée, le courage civique en un mot. Un côté de la question n'a pas même été envisagé par certaines personnes: c'est que, pour aller à Berne, il faut au moins être bilingue! Faut-il en déduire que, décidément, il nous manque encore toute une éducation politique? Ne pourraient-on amener les femmes à comprendre qu'une élection au Conseil National, pas plus d'ailleurs qu'une élection cantonale ou communale

nale, ne représente l'occasion de « récompenser » des efforts?, mais réclame des forces acquises, des ressources d'énergie morale et physique?

Excusez-moi, je vous prie, auprès de vos lectrices, comme auprès des candidates suggérées, si j'ai pu froisser quelqu'un, ce dont je serais désolée, mais il m'a paru nécessaire d'attirer l'attention des électrices futures sur l'importance d'une consultation de ce genre et sur la nature des qualités requises pour remplir des fonctions de cette sorte. Nous avons des responsabilités: que notre jugement prouve que nous savons nous en rendre compte.

Veuillez, etc.

Une future conseillère nationale.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

NEUCHATEL: L'U.F.S. avait été convoquée, le 28 octobre au soir, pour assister à une conférence contradictoire, traitant de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants. M. O.-F. Schmidt, actuaria, parla en faveur de la loi, et montra, soit dans son exposé très clair et documenté, soit dans ses réponses à son contradicteur, M. Reutter, conseiller communal, toutes les raisons qu'avait le peuple suisse de voter oui le 6 décembre. Cette conférence, éminemment instructive et intéressante, fut suivie d'une discussion à laquelle prirent part notamment Mme C. Clerc et M. E.-P. Gruber, conseiller national.

La nombreuse assemblée, invitée à prendre position, se prononça à une grande majorité pour la loi, et nomma, séance tenante, Mme Waldvogel pour la représenter dans le Comité neutre de propagande. Elle ne faisait ainsi que répondre à l'invitation qui lui avait été adressée par

les initiateurs du dit comité, MM. E. Béguin, député au Conseil des Etats; Edgard Renaud, président du Conseil d'Etat; E. Losey, secrétaire romand de la Société suisse des commerçants; et O.-F. Schmidt, actuaria.

J. R.

GENÈVE : C'est devant une belle salle, très attentive et intéressée, qu'a eu lieu, le 2 novembre, le premier meeting suffragiste de la saison, consacré, puisque cette question sera soumise le mois prochain à tous les électeurs, à la loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants. M. H. Schoenau, député, le nouveau maire de Genève, avait bien voulu mettre ses compétences unanimement reconnues de spécialiste de premier ordre des questions de mutualité, au service de nos suffragistes genevois, et son exposé, extrêmement clair et documenté, portait la marque très personnelle d'un conférencier qui connaît à fond et depuis des années les questions d'assurance dans leurs détails techniques, et dont la conviction est par conséquent basée sur une expérience pratique de ces problèmes. Plusieurs des données statistiques citées par lui sont certainement impressionnantes, et dans un autre ordre d'idées, le rappel que fit M. Schœnau que la campagne en faveur de la révision du régime des alcools avait été faite dans bien des régions sous le signe de la promesse d'une assurance-vieillesse, n'a pas manqué de frapper son auditoire.

M. P. Béguin, Dr. en droit, et rédacteur du *Bulletin Commercial et Industriel suisse*, attaqua ensuite la loi avec beaucoup de verve, et eut le mérite, quoiqu'on puisse penser de la valeur des critiques formulées contre elle, de rendre ces critiques beaucoup plus claires pour nombre de ses auditeurs que les arguments — clichés répétés par certains journaux à leurs lecteurs.

Le prochain No du *Mouvement*, qui paraîtra juste avant la votation, devait contenir deux articles contradictoires sur cette loi aussi chaudement débattue qu'attaquée, nous n'entrerons pas ici dans le fond de la question, nous bornant à dire tout l'intérêt de cette réunion contradictoire, à laquelle plusieurs auditeurs et auditrices participèrent également en posant des questions. Le but de cette séance étant un but d'orientation, aucune résolution ne fut votée dans un sens ou dans l'autre, et quelle que pût être l'opinion générale, mais nous estimons qu'il se fait là une excellente éducation civique des femmes... et des hommes!

E. Go.

LAUSANNE: La séance contradictoire sur l'assurance-vieillesse et survivants, organisée le 6 novembre, au Lyceum par le groupe lausannois du Suffrage féminin, avait attiré un très nombreux public, en majorité féminin. Mme A. Quinteche, avocate, présida. Mme H.-H. Pache rappela tout d'abord les actualités suffragistes (élection de 14 députées anglaises, de 3 députées aux Cortes, 16 femmes représentant leurs pays à l'Assemblée de la Société des Nations, l'indouïe siégeant à la Conférence de la Table Ronde, etc.). Puis M. Pierre Rochat, avocat, directeur de *La Revue*, à Lausanne, membre du Comité suisse pour l'assurance-vieillesse, présenta la loi du 17 juillet 1931, en commentant les dispositions, surtout celles concernant les femmes et les enfants. Il réfuta quelques-uns des reproches adressés à la loi, relevant notamment sa tendance décentralisatrice et contestant qu'elle soit socialisante. Il termina en faisant appel au sentiment qui doit faire triompher l'assurance-vieillesse.

A. M. André Cordey, avocat, président du Comité référendaire vaudois, revenant la tâche d'exposer les critiques faites à la loi Schuthéss, elle menacée dans leur existence les assurances arrivées; rien ne prouve que celles-ci, dans certaines conditions, n'auront pas assumé la charge d'application de la loi. Celle-ci, quoi qu'on dise, augmentera le nombre des fonctionnaires à la commune, au canton et à Berne. Il aurait fallu instituer des primes graduées, avec rentes graduées, suivant les régions du pays. M. Cordey a souligné l'anomalie qui assure 60.000 fonctionnaires fédéraux jouissant de bonnes retraites, et a fait remarquer que la loi consacre bel et bien cette assistance dont on ne voudrait pas. Personne ne conteste la nécessité de venir en aide à la vieillesse malheureuse; l'initiative lancée par les référendaires en fait foi. Oublant à qui il s'adressait, sous les auspices de qui il parlait, M. Cordey termina par un chaleureux appel à voter non le 6 décembre prochain. Les rires qui fusèrent lui rappela qu'il avait devant lui des auditrices, qui ne demanderaient pas mieux que de pouvoir exprimer leur opinion le 6 décembre, comme en maintes autres occasions.

Il y eut naturellement réplique et duplique des deux avocats; quelques auditrices posèrent des questions et Mme S. Bonard exprima les craintes que lui inspire ce bloc enfarinié. Ce fut une excellente soirée, animée du meilleur esprit, où l'on sentit combien la question non seulement intéresse les hommes et les femmes, mais aussi les passionnés.

S. B.

À travers les Sociétés féminines

Journée de la Femme pour la Paix.

On sait qu'un Comité, composé des représentants des principales Associations travaillant pour la paix qui ont leur siège à Genève, organise chaque année, autour du 11 novembre, une « Semaine de la Paix », dont le point culminant est le silence de deux minutes au matin du 11 novembre, et dont chaque journée est consacrée à la célébration de la paix en relation avec un

groupement spécial d'activité: la Science et la Paix, l'Eglise et la Paix, l'Art et la Paix, etc. La Femme et la Paix figure naturellement dans cette série, et l'organisation de cette journée spéciale est renommée alternativement à l'une ou l'autre des Sociétés féminines genevoises. Cette année, c'est le Lycéum, qui en avait pris en main la direction, et qui avait organisé une grande manifestation au Victoria-Hall, le 5 novembre dernier. On y entendit d'abord Mme Golay-Chovel, présidente de la Commission de la Paix du Lycéum, qui évoqua la figure de deux grandes pacifistes féminines, la baronne de Suttner et Séverine, et s'étonna de l' inertie de tant de femmes devant les ravages de la guerre, fit des voeux pour le succès de la Conférence du Désarmement, mais M. L. de Foyer, député de Paris, apporta des vues intéressantes sur le rôle de Genève dans l'œuvre de la S. d. N. et prononça de vibrantes paroles en faveur du désarmement. Enfin, Mme S. Brizy (Belge), placant au dernier moment un autre orateur masculin empêché, vint donner à cette manifestation la caractére féminin qui lui manquait dans le programme initial, en parlant de façon émouvante du cauchemar de la guerre passée, et préconisa l'idée des Etats-Unis d'Europe. Une très belle partie musicale due à la collaboration de Mme Bard, pianiste, Waldvogel, canatrice, Bratschi organiste, et de la Société de Chant sacré, contribua au succès de cette manifestation.

Carnet de la Quinzaine

Mardi 17 novembre:

NYON: Salle du Phare, 20 h. 30, sous les auspices du Groupe suffragiste: *Le Banc des Mineurs*, film suffragiste en 1 prologue et 4 tableaux, par M. Jean Brocher (Genève), en collaboration avec l'Association suisse pour le Suffrage.

Jeudi 19 novembre:

MORGES: Salle du Casino, à 20 h. 15, sous les auspices du Groupe suffragiste: *Le Banc des Mineurs* (voir ci-dessus).

Vendredi 20 novembre:

GENÈVE: Radio-Suisse-Romande, studio de Genève, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Chronique féministe*, causerie par T. S. F., par Mme Gourdin.

Samedi 21 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Assemblée annuelle des déléguées des 6 sections de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin. Beau-Site, 14 h. 15; Appel des déléguées, affaires administratives et rapports divers; élection de la présidente; propositions des Sections du Locle et de Colombier; 16 h.: Thé; 17 h.: *Du rôle de la femme dans l'Eglise*, causerie par M. le pasteur Burger (Les Eplatures); Discussion.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée générale d'automne; Rapports divers, *Le Congrès du Ruban blanc au Canada*, causerie par Mme Jomini, présidente de l'Union des Femmes de Nyon.

Id. Assemblée annuelle des déléguées de l'Association suisse des Femmes universitaires, 18 h.: Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure: *La protection du travail des femmes*; compte-rendu du Congrès de l'Association internationale des Femmes médecins à Vienne; 19 h.: Souper par groupe professionnels; 20 h. 30, Salle de l'Athénée: *Puberté, Ménopause, Rajeunissement, et le problème des sécrétions internes*, conférence publiée par Mme K. Ponse, Dr. es-sciences, pivot-doncien, directeur adjoint de la station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève. Réception offerte aux déléguées par la Section genevoise.

Dimanche 22 novembre:

GENÈVE: Assemblée annuelle des déléguées de l'Association suisse des Femmes universitaires 9 h. Promenade du Pin, 5: Assemblée générale; 13 h.: Club International: Déjeuner en commun; 15 h. Suite de l'ordre du jour de l'Assemblée; 17 h. Buffet de la gare, 2^{me} étage, thé.

Mardi 24 novembre:

MOUDON: Salle du cinéma, 20 h., sous les auspices du Groupe suffragiste: *Le Banc des Mineurs*, film suffragiste (voir ci-dessus). Prix: 5 cent.

Mercredi 25 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: *L'émancipation économique de la travailleuse*. Conférence contradictoire par Miss E. Rodgers, secrétaire de l'*Open Door International* et Mme Marguerite Thibert, membre de la Section du B. I. T.

Jeudi 26 novembre:

LAUSANNE: sous les auspices du Groupe suffragiste, Maison du peuple, 20 h. 30: *Le Banc des Mineurs*, film suffragiste (voir ci-dessus).

A la suite de la démission pour cause de santé de la titulaire, le poste

d'Agent

du Groupe romand de la Ligue suisse des Femmes abstinents est à repourvoir. S'inscrire avant le 1^{er} décembre auprès de Mme W. GRISSEL, présidente. Cure de Fleurier (Neuchâtel).

Personnes de langue française, allemande et italienne trouveront bonnes leçons d'anglais auprès de dame expérimentée et diplômée. S'adresser chez Mme L. R. NUSSBAUM 65, Rue de Lyon, Genève.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE